Chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche

J2A21

Mission

Le chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche propose et réalise des opérations de partenariat et de valorisation.

Activités principales

♦ Accompagner les scientifiques dans le montage de leurs projets. Evaluer le contexte et les enjeux pour proposer un cadre adapté
♦ Négocier et rédiger des contrats relevant du partenariat et de la valorisation
♦ Assurer le suivi des partenariats, et le cas échéant, piloter le reporting requis
♦ Assurer les relations entre les laboratoires de l'établissement et les partenaires de la valorisation, dans un contexte national et international.
♦ Instruire les aspects juridiques et financiers liés aux modalités de valorisation de la propriété intellectuelle.
♦ Réaliser une veille technologique et méthodologique sur les domaines concernés par les projets
♦ Contribuer à la protection des résultats de la recherche en participant à des actions de sensibilisation et de formation des chercheurs
♦ Détecter les projets à potentiel de valorisation dans les laboratoires
♦ Produire des bilans, des rapports relatifs à un portefeuille de projets.
♦ Participer à des manifestations relatives à la valorisation et au transfert de technologies
♦ Contribuer à l'élaboration de documents d'information et de promotion
♦ Renseigner des tableaux de bord et élaborer des rapports sur les activités de valorisation

Compétences principales

Connaissances

♦ Connaissance d'un ou plusieurs domaines : partenariats industriels, financements européens, nationaux et régionaux, valorisation
♦ Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche
♦ Connaissance générale de la réglementation afférente au droit de la propriété intellectuelle
♦ Connaissances sur l'organisation de la recherche au niveau national et international
♦ Connaissance du dispositif institutionnel et financier des relations industrielles et de la valorisation de la recherche.
♦ Connaissance des domaines scientifiques et technologiques de l'établissement.

Compétences opérationnelles

♦ Expertiser la pertinence et la conformité d'un projet par rapport à sa finalité
♦ Appliquer les règles de droit tant en matière contractuelle qu'en termes de protection de la propriété intellectuelle
♦ Conduire des négociations
♦ Dialoguer avec les porteurs de projet, répondre à leurs attentes
♦ Maîtriser la gestion des procédures en matière de brevet
♦ Maîtriser l'utilisation des bases de données scientifiques et techniques
♦ Rédiger divers documents (bilan, rapport, synthèse, note…)
♦ Elaborer un budget / assurer un suivi budgétaire
♦ Transmettre l'information en élaborant des supports appropriés
♦ Maîtriser les techniques de communication orales et écrites
♦ Conduire un projet
♦ Travailler en équipe
♦ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II ; expression écrite et orale : niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Scientifique, juridique, conduite de projet, management de l'innovation

Tendances d'évolution

Le partenariat et la valorisation de la recherche constituent un domaine d'activité prioritaire à fort potentiel